

Réf: Dossier 485376

Avis de constitution

SOCIETE « CRIEE IVOIRE PORT DE PECHE » en abrégé « CIPP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BANCO NORD, lot 3768,  
ilot 10, 23 BP 4967 ABIDJAN 23., Lot 3768, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/12/2025 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés, le 05/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRIEE IVOIRE PORT DE PECHE »

en abrégé « CIPP »

Objet : - Vente et achat de produits halieutiques;  
Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BANCO NORD, lot 3768, ilot 10, 23 BP 4967 ABIDJAN 23., Lot 3768, Ilot 10

Dirigeant(s) M NENE BI YOUZAN LUC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01182 du 23/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI